

**APPEL A PROPOSITION
SELECTION DE PRESTATAIRES
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA
PREPARATION OPERATIONNELLE A L'EMPLOI COLLECTIVE (POEC) BTP
EN BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Bassin d'emploi de Dijon (21)

Entrées prévues entre le 15 Novembre et le 15 décembre 2020

**Formation à la pose de panneaux photovoltaïques :
Installation, montage, raccordement**

CONTEXTE DE LA DEMANDE :

En 2020, la reprise d'activité des entreprises du BTP de la Région Bourgogne Franche Comté se confirme. Dans le secteur du BTP « l'effet papy-boom » impactera encore fortement les entreprises jusqu'en 2022. Plus de 20% des effectifs partiront en retraite dans les 5 années à venir.

La recherche de personnels qualifiés ainsi que la formation de nouveaux arrivants dans notre secteur restent des enjeux majeurs dans les années à venir. Ces nouveaux profils évolueront dans un contexte en constante transformation (normes de construction, le BIM, développement durable...). Ils devront être capables de s'adapter tant sur le plan professionnel que sur le plan humain.

Les futurs salariés du BTP ont donc de plus en plus besoin d'une formation courte et adaptée en amont pour répondre rapidement au poste proposé par l'entreprise afin de réussir au mieux leur insertion durable.

Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer les compétences des entreprises dans la production d'électricité d'origine photovoltaïque, qui constituera un marché de plus en plus important dans les années à venir.

L'objectif principal de cet appel à proposition sera donc de permettre à un groupe de demandeurs d'emploi (de 8 à 15 personnes) de bénéficier d'une formation courte permettant [de valider une orientation professionnelle dans ce domaine](#).

A l'issue de la POE collective, il sera privilégié la négociation avec les entreprises d'un contrat de type :

- Un contrat de professionnalisation d'une durée minimale de 6 mois ou CDI.
- Un contrat d'apprentissage.
- Un CDI, CDD d'une durée minimale de 6 mois

LES OBJECTIFS DE L'ACTION POEC :

Former des demandeurs d'emploi aux bases de la pose de panneaux photovoltaïque avec pour objectif une poursuite en contrat de professionnalisation afin d'être qualifié dans ce métier.

PUBLIC VISE :

Tout demandeur d'emploi inscrit, indemnisé ou non et souhaitant s'insérer rapidement dans un emploi dans le BTP au moyen d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective.

Cette action devra permettre d'accueillir tous les types de public afin de faciliter l'intégration des bénéficiaires. Une attention particulière sera apportée aux :

- Femmes
- Demandeur d'emploi de moins de 26 ans
- Demandeur d'emploi de plus de 45 ans
- Les personnes bénéficiant du statut de réfugiés

PRE REQUIS :

- Savoir lire écrire et compter
- Avoir une représentation spatiale
- Si possible : bases en électricité et/ou des connaissances en couverture
- Aptitude à travailler en hauteur
- Aptitude à tenir un emploi
- Aptitude à travailler en équipe

ORGANISATION DE L'ACTION :

Identification des offres d'emploi

L'organisme choisi sera responsable de l'identification des postes à pourvoir sans que les frais occasionnés par cette action puissent être pris en charge dans le cadre de cet appel à proposition.

Une démarche particulière auprès des entreprises locales du BTP devra être engagée pour justifier la mise en place de la POEC.

Pour chaque offre d'emploi validé le prestataire devra analyser précisément le type de profil recherché par l'entreprise en termes de savoir, savoir-faire et savoir être. Au niveau des savoir-faire, il devra analyser précisément les compétences recherchées en les décomposant en activités/tâches et savoir-faire.

Organisation du recrutement

L'organisme validé sera responsable du recrutement sans que les frais occasionnés par cette action puissent être pris en charge dans le cadre de cet appel à projet.

Le repérage des demandeurs d'emploi sera organisé en partenariat avec l'ensemble des prescripteurs locaux de l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Missions Locales, Plie...). Des informations collectives et/ou individuelles devront être mises en place pour valider l'appétence des demandeurs d'emploi à s'insérer durablement dans le BTP par le biais d'une préparation opérationnelle collective.

Une fois le projet des demandeurs d'emploi validé le prestataire aura pour charge de mettre en corrélation avec les offres d'emploi locales identifiées.

Optimisation du recrutement

Une attention particulière sera portée sur l'information auprès des entreprises du BTP sur l'intérêt d'insérer de nouveaux salariés. Pour cela, le prestataire devra :

- Sensibiliser les entreprises sur l'accueil de nouveaux arrivants
- Identifier un référent interne nécessaire au bon déroulement du parcours
- Organiser la médiation entre le nouvel arrivant et les salariés

Accompagnement des bénéficiaires

Durant le parcours de la POEC le prestataire choisi devra organiser un accompagnement personnalisé des bénéficiaires aussi bien pendant les périodes de formation qu'en entreprise. Ce suivi régulier permettra de régler toute difficulté professionnelle ou personnelle survenu durant la POEC afin de sécuriser les parcours.

Tout au long de la POEC, une attention particulière sera portée sur la transformation du parcours vers un emploi durable.

PLANNING ET DUREE DES ACTIONS :

Le prestataire devra fournir un planning détaillé en identifiant les périodes en formation et les périodes en entreprise pour une durée totale 420 à 455 heures, dont un tiers maximum sera réalisée en entreprise.

OBJECTIFS DE DE FORMATION

1. Généralités : base en électricité, principe de fonctionnement du photovoltaïque, le marché du PV, Les formes de stockage
2. Pose et raccordement de l'installation (initiation)
3. Préparation à l'habitation électrique (BP, BR, ...)
4. Installation et raccordement d'une batterie
5. Planifier la maintenance de l'installation photovoltaïque
6. Prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais sur des installations du domaine basse tension (BT)
7. Travail en hauteur

MODALITES DE LA SELECTION A L'APPEL A PROJET :

Processus de sélection

Les réponses seront étudiées par Constructys Bourgogne Franche Comté. Les critères étudiés seront notamment la capacité de l'organisme à répondre aux éléments ci-dessous.

Les réponses devront être formalisées au travers d'un document libre qui sera accompagné des éléments présentant le déroulement de l'action en termes de :

- Les modalités de recrutement du public,
- La connaissance du tissu local d'entreprises du BTP,
- La connaissance des acteurs locaux du secteur de la Construction,
- L'expérience dans le cadre de l'intégration dans l'emploi de demandeurs d'emploi,
- Emplois visés et la durée de(s) période(s) d'application en entreprise
- La validation des compétences acquises
- Les modalités d'individualisation des parcours
- Les méthodes pédagogiques proposées pour individualiser les parcours
- Les contenus des modules de formation
- Les modalités mises en œuvre pour assurer l'accompagnement vers l'emploi

- Planning de la formation
- Modalités d'organisation entre les organismes (si groupement ou sous-traitance)
- L'expérience de l'organisme de formation sur le champ de la formation envisagée
- Le budget de l'action (seuls les coûts pédagogiques horaires sont éligibles).

Constructys BFC souhaite avoir un détail des coûts par type de parcours de formation. Le budget global sera ramené à l'heure stagiaire calculée sur le nombre d'heures de présence en centre (hors P.A.E.).

Le prestataire devra également répondre aux obligations imposées par le Conseil Régional BFC et Pôle Emploi concernant l'indemnisation des bénéficiaires (logiciel KAIROS).

Critères de recevabilité et d'éligibilité du dossier

Pour être recevable, les réponses à l'appel à proposition devront être envoyées avant le **21 octobre 2020 à 12h00** :

A l'intention de :

Emmanuel GINEL Directeur Régional de Constructys Bourgogne Franche Comté

12 rue des grandes varennes

21 121 AHUY

03 80 78 85 30

Adresse email : emmanuel.ginel@constructys.fr

EVALUATION :

Les résultats porteront sur le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant d'une sortie positive en termes d'emploi. Une analyse sera apportée sur le type de contrat mis en place et tout particulièrement sur les contrats intégrant une formation en alternance (contrat de professionnalisation/apprentissage).

COMMUNICATION :

Le porteur de l'action devra apposer les logos de Constructys et du logo Marianne du ministère et Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi sur tous documents inhérents à l'action.

Le prestataire identifié informera Constructys Bourgogne Franche Comté des événements importants intervenant durant la formation (départ d'un bénéficiaire, problèmes de comportement etc...).

DISPOSITIONS DIVERSES :

1/ L'organisme choisi présente un bilan à mi-parcours du dispositif et prévient les services de Constructys BFC de tout événement important au cours de l'action,

2/ L'organisme retenu adresse régulièrement des photos des bénéficiaires en formation (signature du droit à l'image).

- 3/ Les dates d'ouverture et de clôture de la POEC sont programmées en concertation avec les services de Constructys BFC sur la période de formation,
- 5/ Lors de l'évaluation finale, l'organisme choisi présente un document de synthèse du parcours et de la sortie en emploi pour chaque bénéficiaire.
- 6/ L'organisme de formation choisi communique à Constructys BFC les dates de réunions collectives organisées pour présenter le dispositif.